

Cette formation d'une journée permettra aux stagiaires de voler de manière autonome. Un accent particulier est mis sur la réglementation et sur les principes de sécurité.

Tarif de la formation : **400 € HT**

Contenu de la formation, Initiation au pilotage :

Formation théorique (1/2 journée)

- Les drones en général : comment cela marche, que peut-on faire avec.
- La législation drone en France (ce qu'il faut savoir pour voler légalement en toute sécurité en France).
- L'interface homme/machine.
- Les mises à jour.
- Programmation et réglages du drone.
- Réglages de la charge utile.
- Les modes de vol (GPS, ATI, Avancés).
- Les réglages des limites de vol.
- Les calibrations.
- Les batteries (charge/ décharge, la législation, les dangers).
- Principes de sécurité du pilote et des tiers.
- Questions réponses.

Formation Pratique (1/2 journée)

- Détails sur le drone et préparation de vol.
- Check-list de vol et calibrations.
- Réglages de la charge utile.
- Les vols en conditions réelles sur des drones fournis par Drone Volt.
- Vols sur votre drone si vous voulez le régler avec le formateur.
- Le décollage manuel et automatique.
- Test en vol des modes GPS, ATI, Way Points, POI, Follow me, et autres en fonction des drones.
- Test des systèmes d'évitement d'obstacle.
- Mise en situation critique (perte de contrôle, perte de liaison vidéo etc.).
- Procédures de sécurité pour le pilote et les tiers.
- Questions /réponses

---

SENTINEL est un organisme de formation agréé (N° 02973147197) et déclaré opérateur de drone (N° ED4826) auprès de la DGAC.